S 9798 (1)

4250

RAPPORT

Fait par Meſſieurs les Commiſſaires nommés par la Faculté de Médecine.

POUR L'EXAMEN

DES

EAUX D'ENGHIEN,

Au deſſous de l'Etang de Saint-Gratien.

PARIS, Université Faculté de Médecine

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

RAPPORT

Fait par MM. les Commiſſaires nommés par la Faculté de Médecine, pour l'examen des eaux d'Enghien, au deſſous de l'étang de Saint-Gratien.

MONSIEUR LE DOYEN, MESSIEURS,

Les eaux minérales ont de tout temps attiré l'attention des hommes, par les avantages qu'elles leur ont procurés dans une infinité de maux qui ne réſiſtent que trop ſouvent à tous les autres ſecours que l'art emploie pour les combattre ; & les médecins de tous les ſiècles les ont regardées comme un des moyens les plus sûrs qu'ils puſſent mettre en uſage contre les maladies chroniques. Cette confiance s'eſt ſur-tout accrue depuis que les lumières de la chimie & l'obſervation la plus ſcrupuleuſe, nous ont éclairés ſur leur nature & ſur leurs effets. Les eaux qu'on a déſignées par le nom d'*eaux ſulfureuſes*, ont été diſtinguées, avec raiſon, par leur efficacité contre les maladies les plus rebelles ; auſſi a-t-on vu dans tous les temps les hommes accourir des lieux les plus

éloignés vers ces ſortes de fontaines, qu'on regardoit dans les ſiècles de ſuperſtition & d'ignorance, comme le domicile de quelque divinité propice, en méconnoiſſant la main toute-puiſſante qui a couvert ce globe de ſes bienfaits.

La découverte d'une eau de cette eſpèce dans le voiſinage de cette capitale, doit être regardée comme un bien d'autant plus précieux, que toutes celles que nous connoiſſons ſont à une diſtance trop conſidérable, pour que les perſonnes d'une fortune bornée puiſſent ſoutenir les frais des voyages qu'il falloit entreprendre pour en jouir, & que par leur nature, elles ſouffrent difficilement le tranſport, & conſervent encore plus difficilement leur vertu, lorſqu'on les garde quelque temps. Telle eſt l'eau qu'on vient de découvrir depuis quelques années au deſſous de la digue de l'étang de Saint-Gratien, au midi d'Enghien, dans la vallée de Montmorency. Ces eaux, qui ont d'abord été examinées par le père *Cotte*, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, puis par M. *Macquer*, notre confrère; enfin par M. *Le Veillard*, qui vient d'en obtenir la conceſſion de S. A. S. monſeigneur le prince *de Condé;* ces eaux, dis-je, commencent à attirer l'attention du

public, encouragé par quelques essais favorables qu'on en a déja faits; mais M. *Le Veillard* qui sait que vous seuls pouvez éclairer le public & les médecins sur les avantages qu'ils peuvent se promettre de leur usage, a cru devoir les soumettre à votre jugement.

Vous nous avez chargés, Messieurs, de faire toutes les recherches nécessaires sur leur nature, leur composition & leurs effets: nous allons vous exposer ce que l'examen de la source, l'analyse la plus exacte, nous ont appris sur ces objets; nous osons espérer que vous y trouverez des fondemens assez solides pour asseoir le jugement que vous devez porter.

Les eaux de l'étang de Saint-Gratien sont soutenues par une digue fort longue, dirigée du nord-est au sud-oueſt; cette digue a à chacune de ses extrémités un déchargeoir pour l'écoulement du trop-plein de l'étang; chacun de ces déchargeoirs est composé de trois arches, portées sur un massif de maçonnerie qui se termine en glacis du côté opposé à l'étang. C'est de dessous ces déchargeoirs que paroissent venir les sources minérales sulfureuses que vous nous avez chargés d'examiner. Celles qui sont situées à l'extrémité sud-oueſt de la digue, paroissent

trop peu considérables pour qu'on puisse se promettre d'en tirer quelque avantage: il n'en est pas de même de celle qui se trouve à l'extrémité nord-est du côté d'Enghien; elle est assez abondante pour espérer qu'elle fournira au besoin de tous ceux qui seront dans le cas d'y recourir. Outre ces sources, MM. *Roux* & *Darcet*, deux d'entre nous, étant allés cet été visiter les environs de l'étang avec M. *Le Veillard*, en découvrirent une nouvelle dans la prairie qui est à la tête de l'étang, mais dont les eaux leur parurent se mêler avec des eaux communes, ce qui ne permet pas d'espérer qu'on en puisse tirer parti; ce qui nous a déterminés à borner notre examen à la seule source du côté d'Enghien, la plus abondante, & celle qui paroît le plus chargée de principes minéraux.

Cette source sortoit autrefois du pied du glacis du déchargeoir, entre des pilotis, sur lesquels ce glacis est bâti; M. *Le Veillard*, depuis qu'il a en obtenu la concession, a fait creuser dessous le glacis pour suivre la source jusqu'à une masse de pierres d'entre lesquelles elle sourcille; il a fait construire pour la recevoir un bassin de pierre qui se décharge par une petite rigole dans un réservoir également

bâti en pierre de taille, dans lequel on puiſe l'eau ; il a fait recouvrir le tout d'une voûte en maçonnerie, & l'a fermé d'une porte ; ce qui garantit la ſource d'être inondée par les eaux de l'étang, lorſqu'elles coulent par le déchargeoir, & empêche qu'on n'y jette des immondices, ou qu'on ne trouble de quelque autre manière la pureté des eaux.

La première choſe que nous crûmes devoir examiner, lorſque nous nous ſommes tranſportés à la ſource, fut d'évaluer à-peu-près la quantité d'eau qu'elle peut fournir ; pour cet effet, nous jaugeâmes le réſervoir antérieur ; nous trouvâmes qu'il avoit deux pieds quarrés, ſur dix-huit pouces de profondeur ; nous le fîmes vider, & nous examinâmes à quelle hauteur les eaux qui venoient de la ſource, y monteroient en une demi-heure de temps ; nous trouvâmes qu'elles s'y étoient élevées de onze pouces, d'où nous conclûmes que la ſource avoit fourni dans cet eſpace de temps, cent trente-deux pintes d'eau de 48 pouces cubes chacune, & que, par conſéquent, elle pouvoit en fournir ſix mille trois cents trente-ſix pintes, ou vingt-deux muids en vingt-quatre heures ; ce qui eſt plus que ſuffiſant pour fournir, non-ſeulement à l'uſage de ces eaux

en boiſſon, mais même permettoit d'eſpérer qu'on pourroit y établir des bains.

Ces eaux exhalent une odeur fétide de foie de ſoufre qui ſe fait ſentir de fort loin; puiſées dans un verre, elles paroiſſent claires & limpides; leur goût n'eſt que peu déſagréable; leur chaleur approche très-fort de celles de toutes les eaux de ſource, c'eſt-à-dire qu'elle n'a ni chaleur, ni froid marqués. Sa peſanteur ſpécifique eſt un peu plus conſidérable que celle de l'eau de Seine clarifiée. Elle dépoſe dans les baſſins qui la reçoivent une matière noire; & dans le petit ruiſſeau qu'elle forme, elle ſe couvre d'une pellicule blanche aſſez ſemblable à celle qui s'élève ſur l'eau de chaux. Les pierres & les autres matières qui ſont au fond de ce ruiſſeau, ſont couvertes d'un dépôt tantôt gris, tantôt violet, tantôt jaune à ſa ſurface, mais conſtamment noir dans ſon intérieur : ce dépôt devient gris en ſéchant; & ſi on le jette ſur un fer rouge dans un lieu obſcur, il s'enflamme & exhale une odeur de ſoufre.

Si on puiſe ces eaux dans des bouteilles de grès ou de verre, & qu'on les bouche bien exactement, elles conſervent leur diaphanéité, leur odeur & toutes leurs propriétés; mais, pour peu

qu'elles ſoient mal bouchées, elles ſe troublent, & perdent peu à peu leur odeur. Pour s'aſſurer de la nature de la ſubſtance qui ſe dégageoit de ces eaux lorſqu'elles étoient expoſées à l'air, M. *Roux*, qui s'étoit chargé du détail des expériences, peſa l'eau contenue dans deux bouteilles de grès qui avoient été puiſées de la veille, & les diſtribua dans ſix bocaux de verre bien nets, qu'il couvrit d'un papier pour les mettre à l'abri de la pouſſière; ces eaux qui peſoient dix-ſept livres trois onces & demie, commencèrent bientôt à loucher, & peu à peu elles devinrent blanches & laiteuſes; il ſe forma à leur ſurface une pellicule aſſez ſemblable à la crême de chaux; enſuite elles s'éclaircirent peu à peu, à meſure que cette matière ſe précipitoit: leur odeur diminua dans la même proportion; de ſorte que le troiſième jour, elle étoit entièrement diſſipée, & que le quatrième, elles étoient redevenues entièrement claires. Ayant filtré ces eaux ainſi éclaircies pour avoir le dépôt qu'elles avoient formé, on obtint onze grains d'une matière sèche, qui, jetée ſur un fer rouge dans un lieu obſcur, donna une légère flamme bleue, & exhala l'odeur du ſoufre; la matière qui reſta après cette combuſtion,

étoit une terre insipide qui se dissolvoit avec effervescence dans les acides.

M. *Le Veillard* dit avoir observé qu'un pareil dépôt qu'il avoit obtenu des eaux qu'il avoit laissées exposées à l'air, ne contenoit point de soufre, puisqu'il ne brûloit pas lorsqu'on le jettoit sur des charbons ardens; mais il a reconnu depuis, qu'avant que la fontaine fût arrangée, il ne se formoit point de pellicule à la surface des eaux qu'on exposoit à l'air, mais que le dépôt se précipitoit en entier, & il croit que la pellicule seule est inflammable.

Ayant fait porter dans le laboratoire de M. *Roux* une certaine quantité de ces eaux, il prit en notre présence dans chacun des verres numérotés ci-dessous, environ quatre ou cinq onces d'eau d'Enghien, puisées onze jours auparavant, mais gardées dans des bouteilles bien bouchées, & qui n'avoient paru avoir rien perdu de leur odeur ni de leur transparence; il y mêla différens réactifs qui produisirent les effets suivans.

N° 1er. La dissolution d'argent dans l'acide nitreux, y a produit un précipité noir en flocons.

N° 2. La dissolution de mercure dans

le même acide, un précipité d'un gris noirâtre.

N° 3. La diſſolution de plomb dans le même acide, un précipité en flocons tirant ſur le noir.

N° 4. La diſſolution de ſel ou ſucre de Saturne, un précipité d'un gris très-foncé, ou noirâtre.

N° 5. Une diſſolution de vitriol très-chargée, & qui contenoit un léger excès d'acide, n'en a rien précipité.

N° 6. Une diſſolution de vitriol affoiblie, a donné un précipité noir.

N° 7. Quelques gouttes de la diſſolution d'arſenic dans l'acide de ſel marin, ou ce qu'on appelle *beurre d'arſenic*, ont donné un précipité d'un beau jaune d'orpiment, avec l'odeur de l'orpiment.

N° 8. L'alkali fixe les a rendues laiteuſes.

N° 9. L'alkali volatil ordinaire a fait loucher légérement.

N° 10. L'alkali volatil cauſtique n'y a produit aucun changement.

N° 11. Les acides n'ont paru y produire aucune altération.

La couleur & l'odeur du précipité obtenu avec le beurre d'arſenic, ont engagé M. *Roux* à l'examiner plus particulière-

ment. Il a pesé huit livres d'eau d'Enghien, puisée depuis trois jours, & contenue dans une bouteille bien bouchée; il y a versé peu à peu de sa liqueur arsenicale; il s'est fait un précipité jaune en flocons, qui a bientôt gagné le haut de la liqueur; il a filtré cette liqueur, il en a retiré dix grains de précipité bien sec, très-jaune, & ayant toutes les apparences de l'orpiment. Il a employé une once de beurre d'arsenic pour cette précipitation.

Il a versé quelques gouttes de plus de cette même liqueur dans l'eau filtrée dont il avoit retiré les précipités, pour voir s'il ne resteroit pas encore quelques vestiges de cette matière qui colore l'arsenic en jaune, & il s'est fait un précipité blanc: il en a obtenu un semblable en versant de la même liqueur arsenicale dans de l'eau distillée.

Trois jours après, il précipita neuf livres de la même eau puisée en même temps, & gardée dans une bouteille bien bouchée; il a obtenu un double précipité: 1°. un précipité jaune qui a flotté dans la liqueur; & 2°. un précipité blanc qui a adhéré aux vaisseaux dans lesquels il avoit fait la précipitation; le précipité jaune n'a pesé que neuf grains, & il n'a employé

que la même quantité de liqueur arſenicale.

Huit livres d'eau d'Enghien gardées trois jours dans une bouteille qui ne bouchoit pas bien, & qui avoit commencé à ſe troubler, a donné avec la même quantité de liqueur arſenicale, un précipité mêlé de jaune & de blanc, qui étant deſſéché, a paru gris, & s'eſt trouvé peſer vingt-trois grains.

Enfin, voulant ſe procurer une certaine quantité de précipité, il s'eſt tranſporté avec M. *Darcet* à la fontaine, où il a précipité une quantité conſidérable d'eau; & il a remarqué que, lorſqu'il n'employoit que la juſte proportion de la liqueur arſenicale, il n'avoit qu'un précipité jaune flottant; mais que, lorſqu'il en mettoit au-delà, il ſe formoit en même temps un précipité blanc qui tomboit ſur le champ au fond des vaiſſeaux.

Pour reconnoître la matière qui coloroit ainſi en jaune ces précipités, il en a jetté quelques grains ſur un charbon ardent; il a obſervé qu'il brûloit à la manière de l'orpiment, & qu'il exhaloit une odeur mêlée de ſoufre & d'arſenic: d'où il s'eſt cru fondé à conclure que c'étoit du ſoufre, comme ſembloit l'indiquer la couleur; cependant, pour s'en aſſurer d'une manière encore plus convaincante,

Il a mis dix grains de ce précipité jaune bien pur dans une cornue ; il a mis dans une ſeconde cornue le précipité gris qu'il avoit obtenu de l'eau qui commençoit à ſe troubler ; & dans une troiſième, dix grains d'orpiment naturel, tel qu'on le trouve dans le commerce ; il a ajuſté ces trois cornues dans un ſeul & même fourneau, il leur a adapté un ſeul & même récipient ; il a pouſſé le feu pendant deux bonnes heures : il a paſſé dans le ballon quelques gouttes d'humidité provenant des deux précipités ; car le col des deux cornues qui les contenoient en étoit légérement mouillé, tandis qu'il n'en a pas apperçu le moindre veſtige dans celle où étoit l'orpiment naturel : cette humidité étoit de l'acide ſulfureux volatil, car le ballon en avoit fortement l'odeur.

Il s'eſt fait dans la cornue où etoit l'orpiment naturel, un ſublimé qui a tapiſſé la voûte de la cornue, & la partie du col qui traverſoit la paroi du fourneau, un ſublimé, dis-je, plutôt orangé que rouge ; les bords en étoient même jaunes : il eſt reſté dans le fond de la cornue un bouton de matière fondue, dont la partie adhérente au verre eſt d'une belle couleur d'or, & la partie ſupérieure rouge.

Il s'eſt fait dans la voûte de la cornue

qui contenoit le précipité jaune pur, un ſublimé d'un jaune foncé, & dans le col un ſublimé en partie jaune, en partie rouge comme du réalgar; il eſt reſté une matière ſpongieuſe noire qui reſſembloit à une ſcorie, & qui, jettée ſur des charbons ardens, a répandu une fumée blanche & une odeur arſenicale.

Enfin, on a trouvé dans la voûte de la troiſième cornue un ſublimé en partie jaune & en partie rouge, & un ſemblable dans le col; la portion rouge en étoit même d'un plus beau rouge; le réſidu étoit fondu comme celui de l'orpiment, mais ſa partie ſupérieure étoit couverte d'une matière fuligineuſe.

Une autre fois, il a pris un gros cinquante-deux grains de précipité jaune, il les a mêlés avec le double de leur poids de ſublimé corroſif; il a mis le tout dans une petite cornue de verre qu'il a placée dans un fourneau de réverbère; il y a ajuſté un récipient, & a donné un feu convenable; il a paſſé d'abord une liqueur jaune, ou un véritable beurre d'arſénic; il s'eſt fait un double ſublimé; le premier jaune, qui n'a paru être qu'une portion de l'orpiment qui avoit échappé à la décompoſition, & le ſecond rouge; celui-ci s'eſt trouvé être un véritable cinnabre:

il eſt reſté dans le fond de la cornue une matière noire, dont une partie étoit en poudre, & l'autre formoit une maſſe, mais qui s'eſt également réduite en pouſſière, en la retirant de la cornue. Cette matière étoit ſemblable à celle qu'on avoit obtenue du précipité pur, à cela près qu'elle ne paroiſſoit pas avoir ſubi de fuſion comme elle : cette matière, quoiqu'elle eût ſupporté un degré de feu très-conſidérable, paroiſſoit retenir encore de l'arſenic, puiſque, jettée ſur un charbon ardent, elle en a répandu l'odeur.

Non-ſeulement ces expériences réitérées conſtatent de la manière la plus évidente la préſence du ſoufre dans les eaux d'Enghien, mais encore peuvent fournir une méthode ſimple & facile de le démontrer dans les eaux où il eſt contenu, dans leſquelles ſon exiſtence a paru problématique à quelques chimiſtes (*a*), avec d'autant plus de fondement, que la couleur noire que prennent l'argent & les différentes diſſolutions métalliques, avoient été juſqu'ici les ſeuls indices par leſquels on pouvoit juger de ſa préſence, indices qui pouvoient d'autant mieux être ſuſ-

(a) *Voyez* l'Hydrologie de M. *Monet*.

pects, que beaucoup d'autres matières que le soufre, présentent le même phénomène. Cette méthode est d'ailleurs plus simple que celle qu'ont employée MM. *Richard* & *Bayen*, dans l'analyse qu'ils ont faite des eaux sulfureuses de Bagnères de Luchon, méthode qui consiste à précipiter les eaux avec une dissolution de mercure, & à sublimer ensuite le précipité pour le convertir en cinnabre, au lieu que la couleur jaune du précipité arsenical, indique immédiatement la présence du soufre, puisque cette substance est la seule connue qui puisse colorer l'arsenic en jaune.

M. *Roux* avoit imaginé qu'en évaporant dans des vaisseaux fermés l'eau qui surnageoit ses différens précipités, il parviendroit à découvrir la substance que le soufre abandonne pour s'unir à l'arsenic; mais il a été trompé dans son attente: lorsque cette eau a été évaporée aux trois-quarts, il a cristallisé une espèce de sel jaunâtre, de nature arsenicale, qui lui a paru insoluble ou presque insoluble dans l'eau, & qui, jeté sur les charbons, répand une odeur d'ail; sel dont il se propose de faire un examen plus suivi. Ce sel séparé, il a continué l'évaporation; il s'est dégagé encore de l'arsenic sous la forme

de sel soyeux : ayant continué l'évaporation, il est resté une liqueur grasse, dans laquelle il a vu flotter quelques flocons qui l'ont déterminé à la filtrer ; les ayant séparés par ce moyen, & les ayant lavés avec de l'eau distillée, il a trouvé que c'étoit une sélénite du plus beau blanc argentin : le reste de la liqueur évaporée a formé un *magma* salin qui a été cristallisé par le refroidissement en aiguilles groupées par paquets ; ce *magma* a bientôt attiré l'humidité de l'air, & s'est résous en liqueur.

Après avoir démontré la présence du soufre dans les eaux d'Enghien, M. *Roux* a procédé, comme nous en étions convenus, à la recherche des autres matières contenues dans ces eaux. Pour cet effet, il a pris quinze pintes de ces eaux puisées depuis douze jours, & gardées dans des bouteilles de grès bien bouchées, dans lesquelles elles n'avoient rien perdu ; il les a mises dans trois alembics de verre, placées dans un grand bain ; elles ont donné trois gros douze grains de résidu sec, ce qui fait sept grains $\frac{9}{15}$ par livre, ou quinze $\frac{3}{15}$ grains par pinte.

Il a mis quelques grains de son résidu bien sec sur un fer rouge dans un lieu obscur ; il n'a pu observer ni flâme, ni

vapeurs ſenſibles. Il en a pris deux gros qu'il a mis ſur un filtre; il a verſé deſſus environ huit onces d'eau diſtillée bouillante; il a filtré la diſſolution: le réſidu non diſſous, reſté ſur le filtre, a peſé, après avoir été bien ſéché, un gros vingt-neuf grains; par conſéquent il y a eu quarante-trois grains de matière diſſoute.

Il a verſé ſur cette portion du réſidu, qui n'avoit pu être diſſoute par l'eau, deux onces de bon vinaigre diſtillé; il s'eſt fait une effervescence: il a filtré la diſſolution; il a bien édulcoré le réſidu qui, lorſqu'il a été ſec, s'eſt trouvé peſer ſoixante-ſept grains qui étoient une véritable ſélénite: par conſéquent le vinaigre avoit diſſous quarante-quatre grains de terre calcaire pure qui étoient confondus avec elle.

La liqueur qui avoit diſſous la matière ſaline, miſe à évaporer, a donné d'abord une aſſez grande quantité de ſélénite, ce qui a obligé de la filtrer à différentes repriſes; lorſqu'elle a été portée au point de la criſtalliſation, elle a donné des criſtaux en colonnes aſſez purs, qu'il a été aiſé de reconnoître pour un véritable ſel de Glauber, puiſque l'alkali végétal n'a point précipité de terre de ſa diſſolution, qu'ils avoient le goût amer, & qu'ils ſont tombés en efflorescence par la deſſiccation à

l'air. La liqueur qu'on a continué à évaporer, a encore fourni du ſel de Glauber, & quelques cubes de ſel marin; il eſt reſté quelques gouttes d'eau-mère qui a refuſé de criſtalliſer, qui, étant étendue dans un peu d'eau diſtillée, a donné un précipité blanc & terreux par l'addition d'un alkali fixe; ce qui prouve que c'eſt un ſel à baſe terreuſe : une petite quantité qu'on avoit deſſéchée, a paru répandre une légère odeur d'eſprit de ſel, en y appliquant une goutte d'huile de vitriol.

D'où il réſulte que ces eaux, outre le ſoufre dont nous avons parlé, contiennent une aſſez grande quantité de terre calcaire pure & de ſélénite, un peu de ſel de Glauber, & une quantité encore plus petite de ſel marin, & de ſel marin à baſe terreuſe.

On nous demandera ſans doute quelle eſt celle de ces ſubſtances qui tient le ſoufre en diſſolution, & quelle eſt la raiſon qui fait qu'il s'en ſépare dès qu'il a le contact de l'air ? Nous croyons pouvoir conjecturer qu'il y eſt uni à un alkali de la nature de la baſe du ſel marin ou du natrum; que lorſque ces eaux viennent à être expoſées à l'air, la ſélénite & le ſel marin à baſe terreuſe, qui ſont contenus aſſez abondamment dans ces eaux, décompoſent le foie de ſoufre par l'union

qui ſe fait de leur acide avec l'alkali du foie de ſoufre ; que le ſoufre ſe précipite avec la terre que l'acide abandonne, tandis qu'il réſulte de l'union de l'acide vitriolique de la ſélénite à l'alkali minéral du foie de ſoufre un véritable ſel de Glauber, & de celle de l'acide marin du ſel marin à baſe terreuſe à une autre portion du même alkali, un véritable ſel marin ; à moins qu'on n'aimât mieux ſuppoſer que le ſoufre eſt uni à une terre calcaire abſolument dépouillée d'air, ou dans l'état de chaux vive, laquelle reprenant de l'air dès qu'elle a le contact de l'atmoſphère, ceſſe d'être ſoluble dans l'eau, tombe & entraîne avec elle le ſoufre.

Quoi qu'il en ſoit de ces conjectures, nous croyons pouvoir conclure de la nature connue de ces eaux, qu'elles peuvent produire des effets très-ſalutaires dans pluſieurs maladies chroniques ; qu'on a lieu d'attendre qu'elles ſeront apéritives, atténuantes, inciſives, déterſives ; qu'elles pourront convenir dans les affections pſoriques, les paralyſies & les ulcères internes : nous ſavons même qu'on en a fait uſage avec quelque ſuccès dans pluſieurs affections de cette eſpèce ; qu'elles ont paru, lorſqu'on les a priſes avec les précautions & les ménagemens con-

venables, porter à la peau, & exciter des ſueurs abondantes.

Signé BELLOT, BERTRAND, ROUX, DARCET.

Le ſamedi 29 janvier 1774, la Faculté de médecine aſſemblée pour entendre le Rapport de MM. les Commiſſaires qu'elle avoit nommés pour examiner les eaux d'Enghien, a adopté en tout leur ſentiment ſur la nature & les propriétés deſdites eaux : la Compagnie a jugé qu'elles pourroient devenir un nouveau ſecours en faveur des citoyens, d'autant plus avantageux, qu'elles ſe trouvent à portée de la capitale, & c'eſt ainſi que j'ai conclu.

Signé L. P. F. R. LE THEUILLIER, doyen.

Avant que la Faculté s'occupât des eaux d'Enghien, le père *Cotte* de l'Oratoire, phyſicien diſtingué, les avoit examinées, mais légérement, ainſi que M. *Macquer*. M. *Le Veillard* en a fait en 1771 une analyſe très-détaillée, qu'il a lue à l'Académie des ſciences, & qui eſt imprimée dans le volume IX des Savans étrangers : M. *d'Eyeux* en a fait une autre quelques années après. Enfin, depuis celle de la Faculté, la Société royale de

médecine les a auſſi analyſées ; ſon réſultat eſt à-peu-près le même que celui de la Faculté pour les ſubſtances qu'elles contiennent, & les avantages qu'on doit en attendre.

La diſtribution de ces eaux ſe fait à la fontaine, & dans tous les dépôts où ſe débitent les nouvelles eaux minérales de Paſſy : ſavoir, à Paris, chez M. de *Pene-Tancoigné*, apothicaire (*a*), ſucceſſeur de M. *Boulduc*, rue des Boucheries, fauxbourg S. Germain, & chez MM. *Cadet* & *Déroſne*, apothicaires, rue Saint-Honoré ; à Verſailles, chez M. *Colombot*, apothicaire, ſucceſſeur de M. *Corion ;* à Saint-Germain, chez *M. Gros*, apothicaire ; & à Paſſy, aux nouvelles eaux minérales : on pourra même les y boire dans le jardin.

On les donnera *gratis* aux pauvres à la fontaine, ainſi qu'on l'a toujours fait pour les nouvelles eaux de Paſſy ; mais ſur le certificat ſigné d'un médecin ou

(*a*) Le dépôt de M. *Pene-Tancoigne* a été ſubſtitué à celui ci-devant chez M. *Croharé*, rue de l'ancienne Comédie françoiſe, & plus antérieurement rue du Cœur-Volant. Le dépôt de M. *Pene-Tancoigne*, & celui de MM. *Cadet* & de *Roſne*, ſont les ſeuls à Paris où ſe diſtribuent les nouvelles eaux minérales de Paſſy & celles d'Enghien.

d'un chirurgien, ou du curé de leur paroiſſe, qui porte la quantité dont ils ont beſoin, & qu'ils ſont hors d'état de les payer.

FIN.

Approuvé, ce 17 avril 1785. VICQ D'AZYR.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer, ce 19 avril 1785. LENOIR.